

OFF
I 51R4
A13/C64
1941

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
ÉCONOMIQUES
1941

LE COMMERCE DU POISSON
AUX
ILES-DE-LA-MADELEINE



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE



Bibliothèque Nationale du Québec

...

...

...

...



Montréal, le 14 octobre 1941.

A l'Honorable Oscar Drouin,
Ministre des Affaires municipales,
de l'Industrie et du Commerce,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le ministre,

Le texte qui suit constitue le rapport
de l'enquête que j'ai effectuée du 5 au 19 septembre aux
Iles-de-la-Madeleine concernant le commerce du poisson et
les prix qui sont payés aux pêcheurs pour les principaux
poissons que l'on pêche dans ce comté.

LE COMMERCE DU POISSON aux Iles suscite
toujours quelque méfiance. A U X se traduit par le caractère
I L E S - D E - L A - M A D E L E I N E
qu'il s'agisse des prises, des prix, etc. Nous avons constamment
rencontré ces écueils sur notre route. Aussi bien, est-il difficile,
sur diverses questions, de connaître l'exacte vérité et de se fier
absolument aux informations que l'on donne.

Pour nous renseigner sur la situation des pêcheurs d'une manière générale et, en particulier, sur les prix que les marchands ou les coopératives leur payent pour leur poisson, nous avons vu un grand nombre de pêcheurs à divers endroits des Iles. Les renseignements étaient dans la plupart des cas nettement contradictoires. Nous avons en outre interviewé plusieurs secrétaires-gérants de coopératives. Là encore, non seulement les informations étaient-elles contradictoires d'une coopérative à l'autre, mais fréquemment elles ne concordaient pas avec les affirmations des pêcheurs eux-mêmes. Nous nous sommes en plus renseignés à diverses autres sources, mais souvent sans pouvoir obtenir

LE COMMERCE DU POISSON
AUX
ILES-DE-LA-MADELINE

OFF
I51R4
A13/C64-
1941

Montréal, le 14 octobre 1941.

autre chose que des variantes aux données fournies ailleurs.
Tout au cours de notre travail là-bas, nous n'avons pu nous
A l'Honorable Oscar Drouin,
Ministre des Affaires municipales, tains informateurs que nous
de l'Industrie et du Commerce,
Hôtel du Gouvernement, ont été de quelque manière prévenus de
QUEBEC.

notre visite: dès que nous nous sommes présenté à eux, ils
nous ont dit pourquoi nous étions là!
Monsieur le ministre,

Les poissons qui font l'objet d'un com-
Le texte qui suit constitue le rapport
merce sont principalement le homard, la morue, le maquereau
de l'enquête que j'ai effectuée du 5 au 19 septembre aux
et le harang. Les autres pêches commerciales sont peu abon-
Iles-de-la-Madeleine concernant le commerce du poisson et
dantes et consistent surtout en loup-marins, coques et é-
les prix qui sont payés aux pêcheurs pour les principaux
poissons que l'on pêche dans ce comté.

Nous traiterons l'un après l'autre des
L'arrivée d'un étranger aux Iles suscite
principaux poissons en nous appuyant sur la statistique of-
toujours quelque méfiance. Elle se traduit par le caractère
ficielle et en donnant pour chacun, parmi les renseignements
contradictoire des renseignements fournis à l'enquêteur,
obtenus sur place, ceux que nous croyons fiables:
qu'il s'agisse des prises, des prix, etc. Nous avons cons-
tamment rencontré ces écueils sur notre route. Aussi bien,
est-il difficile, sur diverses questions, de connaître
l'exacte vérité et de se fier absolument aux informations
que l'on donne.

Pour nous renseigner sur la situation
des pêcheurs d'une manière générale et, en particulier, sur
les prix que les marchands ou les coopératives leur payent
pour leur poisson, nous avons vu un grand nombre de pêcheurs
à divers endroits des îles. Les renseignements étaient dans
la plupart des cas nettement contradictoires. Nous avons en
outre interviewé plusieurs secrétaires-gérants de coopéra-
tives. Là encore, non seulement les informations étaient-
elles contradictoires d'une coopérative à l'autre, mais fré-
quemment elles ne concordaient pas avec les affirmations des
pêcheurs eux-mêmes. Nous nous sommes en plus renseignés à
diverses autres sources, mais souvent sans pouvoir obtenir

H O M A R D

autre chose que des variantes aux données fournies ailleurs. Tout au cours de notre travail là-bas, nous n'avons pu nous défendre de l'impression que certains informateurs que nous avons consultés avaient été de quelque manière prévenus de notre visite: dès que nous nous sommes présenté à eux, ils nous ont dit pourquoi nous étions là!

Après 1936 (19,696 quintaux), les prises se maintiennent dans les 17,000 quintaux, de même qu'en 1940. Les poissons qui font l'objet d'un commerce sont principalement le homard, la morue, le maquereau et le hareng. Les autres pêches commerciales sont peu abondantes et consistent surtout en loups-marins, coques et éperlan.

Le homard mis en vente durant ces dix années a été de \$1,962,614. Par rapport à une valeur globale de \$4,092,864.

Nous traiterons l'un après l'autre des principaux poissons en nous appuyant sur la statistique officielle et en donnant pour chacun, parmi les renseignements obtenus sur place, ceux que nous croyons fiables. Pour ces dix années, elle dépasse 92 p.c. de celle des trois autres pêches réunies (maquereau, morue et hareng).

Comme les prises, les prix ont beaucoup varié au cours de cette période de dix années. Ainsi, la valeur totale annuelle du homard pêché (prix au débarquement ou aux pêcheurs) a été en moyenne de \$7.10 le quintal pendant cette décade. En réalité, le prix a fluctué entre \$5.05 en 1932 et \$10.18 en 1937. Mêmes variations pour le homard vendu vivant pendant les huit années pour lesquelles on en indique: moyenne, \$9.50 le quintal, mais oscillations entre \$6.13 et \$12.44. Mêmes variations aussi dans les prix du homard en conserve: moyennes pour les dix années, \$20.00 la caisse; écarts de \$16.02 à \$25.65.

Le prix au débarquement ou aux pêcheurs indiqués ci-dessus pour les dix années 1930-39 s'établit en moyenne à un peu plus de 6½ sous la livre. En 1940, les pêcheurs

H O M A R D

auraient reçu entre 5 et 6 sous la livre. En 1941, le prix aurait été d'environ 7 sous la livre. Des pêcheurs se seraient procuré un revenu brut de \$1,200 à \$2,000 même par la vente du homard vivant.

Les prises de homard durant les dix dernières années pour lesquelles la statistique officielle est disponible, (1930-1939) ont été de 22,247 quintaux en moyenne par année. De 1930 à 1935 inclusivement, elles ont toujours été supérieures à 20,000 quintaux, atteignant respectivement 27,499 quintaux en 1932, 26,776 en 1933 et même 30,343 quintaux en 1934. Après 1936 (19,696 quintaux), les prises se maintiennent dans les 17,000 quintaux, de même qu'en 1940.

En valeur, le homard est toujours la principale pêche. Ainsi, d'après la statistique officielle, la valeur globale du homard mis en vente durant ces dix années a été de \$1,962,614. Par rapport à une valeur globale de \$4,092,864. pour la mise en vente des produits des quatre principales pêches, y compris le homard. La valeur du homard vendu s'établit donc à près de 48 p.c. de celle des quatre pêches. Pour ces dix années, elle dépasse 92 p.c. de celle des trois autres pêches réunies (maquereau, morue et hareng).

Comme les prises, les prix ont beaucoup varié au cours de cette période de dix années. Ainsi, la valeur totale annuelle du homard pêché (prix au débarquement ou aux pêcheurs) a été en moyenne de \$7.10 le quintal pendant cette décade. En réalité, le prix a fluctué entre \$5.05 en 1932 et \$10.18 en 1937. Mêmes variations pour le homard vendu vivant pendant les huit années pour lesquelles on en indique: moyenne, \$9.50 le quintal, mais oscillations entre \$6.13 et \$12.44. Mêmes variations aussi dans les prix du homard en conserve: moyenne pour les dix années, \$20.00 la caisse; écarts de \$16.02 à \$25.65.

Le prix au débarquement ou aux pêcheurs indiqué ci-dessus pour les dix années 1930-39 s'établit en moyenne à un peu plus de 6½ sous la livre. En 1940, les pêcheurs pourraient probablement s'organiser pour obtenir du bois de la Gaspésie, le faire transporter à l'automne et l'utiliser au cours de l'hiver pour

auraient reçu entre 5 et 6 sous la livre. En 1941, le prix aurait été d'environ 7 sous la livre. Des pêcheurs se seraient procuré un revenu brut de \$1,200 à \$2,000 même par la vente du homard vivant.

En 1940, les marchands auraient vendu le homard en conserve au prix de \$17. la caisse de 48 livres. Ce poisson aurait été ensuite expédié de Halifax aux Etats-Unis au prix de \$24.00 la caisse. En 1941, le prix de vente moyen aurait été de \$20. la caisse aux Iles. Le transport vers Halifax coûte 20 sous la caisse. Le homard vivant aurait été écoulé à un prix moyen d'à peu près 10 sous la livre.

La pêche de 1940 a donné un peu plus de 17,300 quintaux; celle de 1941 n'a rapporté qu'approximativement 6,000 quintaux.

La vente du homard, vivant ou en conserve, ne semble pas présenter de problème particulier. Il n'est rien resté aux Iles de la production de 1940, et rien n'y reste non plus de la mise en conserve de 1941.

Il nous paraît bien regrettable que le homard mis en conserve aux Iles se vende, par exemple, à des compagnies de l'Ile-du-Prince-Edouard sans aucune marque permettant de l'identifier comme provenant de notre province. Certaines entreprises des provinces maritimes l'achètent, en effet, en conserve et le vendent sous leur propre marque, ce qui fait passer le homard des Iles comme provenant d'ailleurs que chez-nous.

Les cages à homard coûtent environ \$1.25 aux pêcheurs. Nous ferons à ce sujet les remarques que nous avons consignées dans notre chapitre sur le maquereau, relativement aux barils utilisés pour l'emballage de ce poisson: Au lieu d'importer le bois de la Nouvelle-Ecosse pour la confection des cages, on pourrait probablement s'organiser, par l'entremise des coopératives par exemple, pour obtenir du bois de la Gaspésie, le faire transporter à l'automne et l'utiliser au cours de l'hiver pour

MORUE

la réparation des cages qui peuvent être encore employées et le remplacement de celles qui ne sont plus bonnes. Cela fournirait du travail et des revenus à des gens de la Gaspésie et utiliserait du bois de cette région. Les cages coûteraient sûrement moins cher et les pêcheurs bénéficieraient du gros avantage de les avoir dès le début de la saison de pêche. Dans l'état actuel des choses, il arrive souventes fois, paraît-il, que des pêcheurs manquent de cages parce que le "Lovat", débordé de marchandises à transporter à l'ouverture de la navigation, ne peut apporter assez tôt le bois nécessaire.

Le cours de ces dix années, on a pris au total, d'après la statistique officielle, 617,513 quintaux de morue. Les prises varient énormément, comme celles des autres poissons. Ainsi on a un écart de 81,836 quintaux (1934) à 39,019 quintaux (1937). Le prix au débarquement ou aux pêcheurs a varié durant cette période de 65 sous le quintal en 1932 à \$1.76 en 1930. Pour les dix années, la moyenne a été de \$1.09 le quintal, soit 1 sou la livre.

La morue vendue est classée de la façon suivante par la valeur globale de la morue vendue pendant la décennie 1930-1939, soit \$822,467 par rapport à la valeur globale de toute la morue mise en vente pendant la décennie 1930-1939, soit \$852,615).

Le prix de vente de la morue salée verte, laquelle intervient pour un peu plus de la moitié dans la valeur globale de la morue vendue au cours des dix années 1930-39, a varié en moyenne de \$2.09 le quintal (1933) à \$3.45 (1930). Le prix moyen pour la période a été de \$2.67. On en a préparé des quantités allant de 31,098 quintaux (1932) à 63,814 (1939). La moyenne pour la décennie s'établit à 16,075 quintaux.

On ne prend, nous a-t-on dit, que peu de grosse morue aux Iles. On classe comme grosse morue celle qui mesure 22" et plus de longueur (morue décapitées). Il n'y aurait pas de fortes quantités de morue marinée disponibles: de 1,500 à 1,600 quintaux.

La maison Gordon Pew a commencé au printemps à payer la morue fraîche \$1. le 100 livres; en septembre, elle la payait, paraît-il, de \$1.25 à \$1.35. Selon d'autres informateurs, elle

M O R U E

l'aurait payée près de 2 livres (morue décapitée et vidée).

Pendant la période 1930-1939, la morue vient au second rang en valeur parmi les poissons pêchés aux Iles-de-la-Madeleine. Elle ne forme cependant que 44 p.c. de la valeur du homard mis en vente pendant le même temps, soit \$852,615 par comparaison avec \$1,962,714, et que 20.8 p.c. de la valeur globale des quantités vendues des quatre principaux poissons, morue y comprise.

Au cours de ces dix années, on a pris au total, d'après la statistique officielle, 617,313 quintaux de morue. Les prises varient énormément, comme celles des autres poissons. Ainsi on a un écart de 81,836 quintaux (1934) à 39,019 quintaux (1937).

Le prix au débarquement ou aux pêcheurs a varié durant cette période de 65 sous le quintal en 1932 à \$1.76 en 1930. Pour les dix années, la moyenne a été de \$1.09 le quintal, soit 1 sou la livre.

La morue séchée est classée de la façon suivante par la United Maritime Fishermen: Large cod, Small cod, Slightly Slimy large cod, Slightly Slimy small cod, Small cod. (\$822,467 par rapport à la valeur globale de toute la morue mise en vente pendant la décade 1930-1939, soit \$852,615).

Le prix de vente de la morue salée verte, laquelle intervient pour un peu plus de la moitié dans la valeur globale de la morue vendue au cours des dix années 1930-39, a varié en moyenne de \$2.09 le quintal (1933) à \$3.45 (1930). Le prix moyen pour la période a été de \$2.67. On en a préparé des quantités allant de 31,098 quintaux (1932) à 63,814 (1939). La moyenne pour la décade s'établit à 16,075 quintaux.

On ne prend, nous a-t-on dit, que peu de grosse morue aux Iles. On classe comme grosse morue celle qui mesure 22" et plus de longueur (morue décapitée). Il n'y aurait pas de fortes quantités de morue marinée disponibles: de 1,500 à 1,800 quintaux.

La maison Gordon Pew a commencé au printemps à payer la morue fraîche \$1. le 100 livres; en septembre, elle la payait, paraît-il, de \$1.25 à \$1.35. Selon d'autres informateurs, elle

l'aurait payée près de 2 sous la livre (morue décapitée et vidée). On aurait acheté de la morue salée de $2\frac{3}{4}$ à $3\frac{1}{2}$ sous la livre, et d'aucuns nous ont affirmé que cet établissement payait de \$4.00 à \$4.50 le quintal de morue en saumure. En 1940, les pêcheurs auraient reçu en moyenne $1\frac{1}{4}$ sous la livre pour la morue verte.

Quant à la morue séchée, il existe aussi de grandes différences dans les quantités préparées et dans les prix d'une année à l'autre. La moyenne pour les dix années 1930-1939 s'établit à 9,342 quintaux, mais on a un écart allant de 13,125 quintaux (1933) à 2,675 quintaux (1939). Pour les cinq premières années de la période considérée, la moyenne des quantités préparées a été de 13,442 quintaux, et pour les cinq dernières de 5,242 seulement. Le prix moyen a été d'environ \$4.10 le quintal, mais d'une année à l'autre il y a des fluctuations plus considérables que du simple au double.

La morue séchée est classée de la façon suivante par la United Maritime Fishermen: Large cod, Small cod, Slightly Slimy large cod, Slightly Slimy small cod, Small cull cod. Les derniers prix payés par elle f.o.b. Halifax pour 112 livres étaient respectivement ceux-ci: \$9.75, \$9.00, \$8.50, \$7.75 et \$6.00. Les stocks en disponibilité aux Iles seraient peu considérables étant donné la pratique générale, paraît-il, de l'expédier aussitôt prête. On en trouverait quelque 400 à 500 quintaux et il s'agirait plutôt de grosse morue.

Les stocks de morue, nous a-t-on affirmé, sont moins considérables qu'à l'ordinaire cette année parce que les intempéries ont beaucoup nui à cette pêche.

Jugés trop bas, les pêcheurs ne se sont pas activement livrés à la pêche du maquereau d'été et d'automne. La pêche du printemps avait d'ailleurs été exceptionnelle: on avait préparé quelque 23 ou 24,000 barils de maquereau de printemps.

Jusqu'à l'an dernier, une forte proportion des pêcheurs préparaient eux-mêmes le maquereau qu'ils avaient pris. Depuis,

à cause surtout MAQUEREAU des coopératives, le nombre de pêcheurs qui le font est beaucoup moins considérables. En

Presque tout le maquereau pris aux Iles-de-la-Madeleine est par la suite salé et mis en barils. Celui qu'on prend le printemps et l'été est salé après avoir été décapité et vidé; celui d'automne sert à la préparation de filets en saumure.

Prises et prix moyens depuis dix ans -- Au cours de la période 1930-1939, d'après la statistique officielle, les gens des Iles-de-la-Madeleine ont vendu au total 99,858 barils de maquereau salé (entier), d'une valeur globale de \$535,272. La moyenne s'établirait donc pour cette période à \$5.34 le baril. Les fluctuations ont été parfois très considérables d'une année à l'autre: ainsi, \$9.56 en 1930, -- \$6.00 en 1931, -- \$3.75 en 1932, -- \$5.39 en 1934, -- \$6.98 en 1937, -- \$4.55 en 1938.

En ce qui concerne les filets salés, les ventes pendant la même période ont été de 11,831 barils et leur valeur marchande s'est chiffrée par \$116,496, soit une moyenne de \$9.84 le baril pour les sept années pendant lesquelles on en a préparé. Ici encore, on note des variations extrêmes dans le prix moyen d'une année à l'autre: \$14. en 1932, -- \$5. en 1933, -- \$9.89 en 1934, -- \$8.01 en 1936, -- \$12.29 en 1937, -- \$9.84 en 1938. On croirait vraiment qu'il ne s'agit pas du même poisson!

En 1940 -- A cause notamment de l'insuffisance du transport maritime vers Halifax et bien qu'une partie de ce stock eût déjà été vendue, paraît-il, de 4,000 à 5,000 barils de maquereau préparés en 1940 sont restés aux Iles au cours de l'hiver 1941. C'était presque en totalité du maquereau de printemps parce que, les prix durant cette saison ayant été jugés trop bas, les pêcheurs ne se sont pas activement livrés à la pêche du maquereau d'été et d'automne. La pêche du printemps avait d'ailleurs été exceptionnelle: on avait préparé quelque 23 ou 24,000 barils de maquereau de printemps.

Jusqu'à l'an dernier, une forte proportion des pêcheurs préparaient eux-mêmes le maquereau qu'ils avaient pris. Depuis,

à cause surtout du développement des coopératives, le nombre de pêcheurs qui le font est beaucoup moins considérable. En d'autres termes, on en vend beaucoup plus qu'auparavant à l'état frais aux marchands et aux coopératives.

Les marchands, sauf la maison Gordon Pew, n'achètent pas de maquereau salé en barils. Ils achètent le poisson frais et le préparent eux-mêmes. Quant aux coopératives, elles ne procèdent apparemment pas toutes de la même manière: certaines achètent le poisson frais et le font préparer par des hommes à gages; d'autres achètent le poisson tout emballé et ne s'occupent que de le vendre.

Comme un grand nombre de pêcheurs, sinon la majorité d'entre eux, sont endettés à l'année envers les marchands et que la livraison immédiate du poisson contre du matériel de pêche et des effets, d'abord durant la saison de pêche puis pendant tout l'hiver, est la pratique générale, les pêcheurs, sauf exception, n'ont pas hiverné de maquereau aux Iles. Ceux qui en avaient préparé ont été obligés de l'écouler à plus ou moins brève échéance et ce sont surtout les marchands qui le détenaient. Les coopératives en avaient beaucoup moins.

Qu'est-ce que les marchands des Iles ont reçu pour ce poisson? Les prix varient beaucoup selon que la vente du maquereau de printemps a été faite tôt ou tard dans la saison 1940, et surtout dans l'hiver de 1941. De toute façon, ils se sont beaucoup mieux tirés d'affaires que les pêcheurs, qui étaient forcés par les circonstances de livrer leur poisson au fur et à mesure qu'ils le prenaient ou le préparaient, alors que les coopératives, et surtout les marchands, pouvaient attendre.

Une coopérative aurait reçu le prix moyen de \$4.11 le baril f.o.b. Halifax pour le maquereau du printemps 1940. Selon un autre informateur, les marchands auraient reçu \$4.50 le baril en moyenne, f.o.b. Halifax. D'autres informateurs encore nous ont dit que depuis 1932, il n'a touché \$1. ou plus qu'en 1937 et 1938.

En 1941 -- La situation en 1941 est bien différente dit que \$4.00 le baril f.o.b. Halifax (soit environ \$3.65 aux
de celle de 1940.
Iles) aurait été le prix moyen de l'été 1940 pour le maquereau
Tout d'abord, la pêche du maquereau de printemps a été
du printemps de cette année-là.
beaucoup moins abondante. Au lieu des 23 ou 24,000 barils pré-
parés en 1939, les prix ne se sont guère relevés, nous a-t-on affir-
mé, que tard à l'automne et surtout au cours de l'hiver 1940-1941.
A mesure que le temps passait, les marchands ont pu passer des
contrats de vente plus avantageux et toute la production a été
écoulée. Ils auraient vendu une bonne partie de leurs stocks
à \$5., \$6., \$7. et même \$8. le baril f.o.b. Halifax.
Alors qu'en 1940 on n'avait guère préparé que du ma-
quereau de printemps, cette année on a pêché ce poisson tout
au cours de l'été.
Qu'est-ce que les pêcheurs avaient reçu pour ce pois-
son? Le gérant d'une coopérative nous a dit avoir payé aux
pêcheurs de \$3.50 à \$3.75 le baril pour le maquereau de prin-
temps 1940. Il est évident qu'alors le revenu net pour le pê-
cheur ne peut avoir été que de \$1. à \$1.25 le baril, puisqu'on
comptait environ \$2.50 de frais par baril: coût du baril, \$1.25;
sel, \$0.75; transport et petits frais accessoires, \$0.50. D'au-
tres informateurs nous ont affirmé que le revenu net aux pê-
cheurs par baril a été même bien souvent inférieur à \$1.00.
Au début de la saison de pêche de cette année, la
maison Gordon Few (1) aurait payé le "Large Spring" de \$7 à \$8
le baril. On nous a déclaré d'autre part avoir payé le maque-
reau frais 90 sous le quintal. De leur côté, les inspecteurs
des pêcheries du Fédéral ont donné 50 sous le quintal comme
valeur au débarquement en 1940, soit environ $\frac{1}{2}$ sou pièce. On
m'a même assuré qu'en échange d'effets et d'essence, des mar-
chands auraient obtenu du maquereau pour $\frac{1}{4}$ de sou pièce. En juin
au Havre-Aubert une goélette de pêche. Ici et là on nous a dit
1940, les pêcheurs auraient reçu un peu plus de 50 sous le quin-
est affectée à la pêche et pour permettre ainsi à la compagnie
tal, et en juin 1939 un peu plus de 60 sous le quintal. Pen-
Unis-Unis. En réalité, la goélette n'est aucunement employée
dant les dix dernières années pour lesquelles nous avons la
maquereau salé qu'elle achète ou qu'elle prépare portent l'inscrip-
statistique officielle détaillée, soit 1930-1939, le prix a
non pas du nom de Gordon Few, mais de son agent au Cap-aux-Neules,
été en moyenne de \$1.00 le quintal. Il a varié beaucoup, puis-
Cap-aux-Neules). Cette maison aurait acheté à Havre-Aubert
que en 1930 il était de \$2.77, qu'il baissait à \$1.45 en 1931,
de printemps.
puis à 50 sous en 1932 -- point le plus bas qu'il ait touché au
(2) Un baril de "Large Spring" contient de 150 à 165 pièces, un
cours de cette période. Il a oscillé plusieurs années autour de
Spring" de 185 à 300 pièces, d'une manière générale.
ce niveau. Depuis 1932, il n'a touché \$1. ou plus qu'en 1937
et 1938.

à Halifax. En 1941 -- La situation en 1941 est bien différente de celle de 1940. (aux en partance d'Halifax pour les Antilles) était de -- Tout d'abord, la pêche du maquereau de printemps a été beaucoup moins abondante. Au lieu des 23 ou 24,000 barils préparés en 1940, on aurait préparé cette année de 12 à 15,000 barils de maquereau de printemps. On avait donc le double avantage de stocks moins considérables en regard d'une demande plus forte que l'année précédente, et d'un marché à la hausse. \$10.75 aux Iles. -- La différence est constituée par une commission aux -- Alors qu'en 1940 on n'avait guère préparé que du maquereau de printemps, cette année on a pêché ce poisson tout au cours de l'été. Puis à la mi-septembre, au Cap-aux-Meules, par exemple, des pêcheurs revenant manger chez-eux le midi apportaient encore 278 pièces, puis 383 et 297. A l'Etang-du-Nord, où on semble davantage avoir la vocation, des groupes de trois pêcheurs dans une même barque revenaient le soir au début du mois avec 1,200, 1,500, 1,800 et même au-delà de 2,000 maquereaux pris à la ligne. avoir mieux à Halifax.

Au début de la saison de pêche de cette année, la maison Gordon Pew (1) aurait payé le "Large Spring" de \$7 à \$8 le baril. (2) D'après certains informateurs, la moyenne de juin et juillet pour le "Large Spring" et le "Medium Spring" aurait été de \$10 le baril f.o.b. Halifax, soit environ \$9.50 aux Iles. Il s'en serait vendu une bonne quantité à \$8 le baril les pêcheurs de leurs prises de maquereau se soit trouvé aug-

mente dans la même proportion? -- Non, et voici pourquoi.
(1) La Gordon Pew garde pour ainsi dire à l'année dans le bassin au Hâvre-Aubert une goélette de pêche. Ici et là on nous a dit que jamais elle n'en sort. Elle y serait pour faire croire qu'elle est affectée à la pêche et pour permettre ainsi à la compagnie d'expédier le maquereau ou autre poisson en franchise aux Etats-Unis-Unis. En réalité, la goélette n'est aucunement employée pour la pêche et la compagnie achète le maquereau. Les barils de maquereau salé qu'elle achète ou qu'elle prépare portent l'inscription "Product of American Fishery Treaty Coast", ainsi que celle, non pas du nom de Gordon Pew, mais de son agent au Cap-aux-Meules, F. G. Barry. (Voir les deux photos de barils prises au quai du Cap-aux-Meules). Cette maison aurait acheté à Hâvre-Aubert et dans le voisinage cette année de 1,200 à 1,500 barils de maquereau de printemps.

(2) Un baril de "Large Spring" contient de 150 à 165 pièces, un baril de "Medium Spring" de 165 à 185, et un baril de "Small Spring" de 185 à 300 pièces, d'une manière générale. chaque fois qu'elles croient avoir avantage à le faire.

à Halifax. Pour le mois d'août, l'Export Price (prix du baril rendu aux bateaux en partance d'Halifax pour les Antilles) était de \$12 le baril pour le "Large Spring" et le "Medium Spring". Pour le mois de septembre, il était de \$12.50. Cet Export Price était le prix déterminé par La United Maritime Fishermen. (3)

L'Export Price de \$12.50 à Halifax équivaut à environ \$10.75 aux Iles. La différence est constituée par une commission aux courtiers, l'assurance, le transport, le frais de quaiage et de documents. A \$10, il équivaut à \$8.75 aux Iles.

La vente à la United Maritime Fishermen par une coopérative à \$12.50 équivaut pour celle-ci à un prix de vente de \$11.50 à un marchand.

Vers le 10 septembre, une coopérative refusait une commande pour 300 barils de "Large Spring" à \$10 f.o.b. Cap-aux-Meules: elle pouvait avoir mieux à Halifax.

C'est dire que le prix obtenu à Halifax par les marchands et les coopératives a été le double, en certains cas bien davantage, de celui qu'ils avaient obtenu pour le maquereau du printemps 1940.

Est-ce à dire cependant que le revenu qu'ont retiré les pêcheurs de leurs prises de maquereau se soit trouvé augmenté dans la même proportion? - Non, et voici pourquoi.

En grande majorité, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les pêcheurs sont endettés envers les marchands. On ne s'écarte pas beaucoup de la réalité en fixant le montant de cette dette quasi permanente aux environs de \$250 par famille.

(3) Sur les dix coopératives des Iles, cinq sont affiliées à la United Maritime Fishermen. Les coopératives apprécient leur affiliation à la U.M.F. parce qu'elle les tient constamment au courant de l'évolution du marché. Celles qui en font partie paient une cotisation de \$2 par pêcheur par année (pour trois ans). Elles restent libres d'écouler leur production indépendamment de la U.M.F. chaque fois qu'elles croient avoir avantage à le faire.

On leur avance le sel, du matériel de pêche, de l'essence, des vêtements, des provisions contre la livraison du poisson aussitôt pris. Ils ne peuvent donc pas bénéficier de prix plus élevés plus tard. Ceux qui préparent eux-mêmes leur poisson se trouvent dans une situation un peu plus favorable, dans la mesure où le relèvement des cours se produit avant qu'ils soient obligés de le vendre.

En 1941, dans l'ensemble, les pêcheurs se sont fait avec la vente de leurs prises de maquereau un revenu beaucoup plus considérable qu'en 1940. La vente à l'état frais leur a rapporté de 2 sous pièce au début de la saison à 3½ et même 4 sous pièce (pour les filets) vers la mi-septembre. Ils auraient reçu pour le maquereau de printemps ("Large" ou "Medium Spring"), au fur et à mesure que la saison avançait, de \$7 à \$10 le baril aux Iles. Cela laissait au pêcheur un revenu net de \$4 à \$7 le baril. Des pêcheurs membres de coopératives nous ont affirmé retirer à la fin de l'été un prix net d'environ \$9 le baril sur la base de l'Export Price de \$12.50 à Halifax. D'autre part, aucun ne nous a dit recevoir \$10 net le baril. Ce prix de \$10 est un prix de vente par les marchands à un moment donné de la saison et non le revenu des pêcheurs.

Plusieurs informateurs nous ont dit lors de notre séjour là-bas que le prix du maquereau d'été n'était pas bien favorable et que le prix de celui d'automne n'était pas encore déterminé.

Quels sont les frais qu'entraîne pour les pêcheurs la préparation d'un baril de maquereau salé? Nous avons dit précédemment qu'ils établissent cette année à \$3.00 - \$3.10 le baril. Ce montant se décompose ainsi: baril, \$1.50 - \$1.60; sel, \$1.00; transport et petits frais accessoires, 40 à 50 sous. C'est environ 50 sous de plus que l'an dernier, à cause de l'augmentation du prix des barils et de celui du sel.

Quant au sel, les prix qu'on nous a indiqués ici et

là diffèrent beaucoup. Le "Fishery salt" (pour le maquereau d'été) se serait vendu au temps où nous étions aux Iles à environ \$25.00 la tonne au détail. Le Malagash (employé pour le maquereau de printemps) se serait vendu de \$12 à \$15 la tonne. On nous a dit ailleurs que le prix du Malagash aux quais des Iles revient à environ \$10.50 la tonne.

Nous disions, plus haut que la pêche de cette année donnera autant de maquereau saumuré, peut-être même plus, qu'en 1940. Les estimations des stocks aux Iles, vers la mi-septembre, varient naturellement beaucoup. D'aucuns nous ont dit qu'il y aurait eu à ce moment-là de 10,000 à 12,000 barils de maquereau de printemps et d'été. Là-dessus, il y en avait de vendus mais qu'on n'avait pu livrer encore. D'autre part, des pêcheurs en avaient préparé, mais pour la plupart ce maquereau était "engagé" de quelque façon. De sorte que, et ça paraissait être l'opinion générale des informateurs que nous avons consultés, il pouvait y avoir en disponibilité de 5 à 7,000 barils de maquereau de printemps et d'été. On était généralement d'avis que le maquereau de printemps serait tout vendu et expédié, mais on pensait bien qu'il allait rester aux Iles d'assez fortes quantités de maquereau d'été. Il ne nous a pas paru possible qu'on pouvait obtenir du maquereau de printemps (le "Large Spring") à moins de \$9.50 à \$10 le baril, sauf peut-être en certaines parties des Iles (Pointe-aux-Loups, par exemple), mais alors le transport de fortes quantités aurait exigé beaucoup de temps étant donné l'état des moyens de communication.

Ce qui ressort le plus clairement des renseignements, contradictoires au possible sur plusieurs points, en particulier sur les prix, que l'on nous a fournis, c'est que la situation des pêcheurs de maquereau ne s'est pas améliorée dans la mesure même où les cours ont monté. Il nous a paru généralement admis que les coopératives qui ont connu une vive impulsion depuis un an surtout et qui ont fait une forte concurrence aux marchands, ont aidé les pêcheurs et que, pour cette raison, elles recrutaient

assez facilement des membres. Nous reviendrons d'ailleurs là-dessus à la fin de ce mémoire. En tout cas, le pire obstacle à l'amélioration du sort des pêcheurs, c'est le système actuel du troc du poisson contre toute espèce d'effets et en vertu duquel les marchands, s'ils "n'attrappent" pas assez le pêcheur quand celui-ci leur livre le produit de sa pêche, se reprennent plus largement quand ils lui avancent des articles dont il a besoin. Le revenu net ou paiement (en effets la plupart du temps) lui est ainsi "rogné par les deux bouts".

Nous avons fait allusion plus haut à l'insuffisance du transport maritime vers Halifax en 1940. Le même problème se pose cette année. Il nous a été affirmé à peu près partout que le "Lovat" ne suffira pas parce qu'il n'avait plus que quatre voyages à faire à Halifax: 3 en octobre et 1 en novembre. Il y a bien quelques goélettes qui transportent du poisson; certaines sont la propriété de marchands et ne transportent que le poisson préparé par ceux-ci. D'autres sont affectées au transport public, mais on leur préfère le "Lovat" parce que, notamment, sa capacité est beaucoup plus considérable (1,800 barils) et que son tarif est plus bas. De toute façon, si l'on ne peut avoir d'autres bateaux que celui-ci, on craint qu'il ne reste encore aux Iles au cours de l'hiver plusieurs milliers de barils de maquereau qui n'auront pu être livrés, à supposer bien entendu qu'ils aient été vendus.

Justement parce que le "Lovat" ne peut livrer à Halifax les quantités vendues jusqu'ici, il existe une sorte de contingentement des expéditions. Ainsi, une coopérative voulait livrer deux commandes de 200 barils chacune; on n'en a accepté que 100 barils chaque fois. Une autre avait une commande à livrer pour 300 barils: le "Lovat" n'en a accepté que 100; une autre fois 125 sur 400; une autre fois encore, 75 sur 500. Plusieurs autres exemples de ce genre nous ont été signalés.

Coopératives et marchands se voient ainsi réduire leurs

expéditions. Comme la Lovat Shipping Co. vise naturellement à s'assurer le gros du transport et que ce sont les marchands et les coopératives qui l'alimentent, il va sans dire que les pêcheurs individuels ne peuvent pas faire transporter leur poisson à Halifax: le "Lovat", incapable de satisfaire ses plus importants clients, ne s'occupe par conséquent pas des petits. S'ils veulent écouler leur production, ceux-ci sont forcés d'en confier le transport aux petits bateaux ou de la passer aux marchands ou aux coopératives. La chose est d'autant plus regrettable que le marché est bon à l'heure présente. Si, comme on le craint, au rythme actuel des livraisons vers Halifax on est exposé à ce qu'il en reste encore plusieurs milliers de barils à hiverner aux Iles en 1942, il se peut que, au lieu d'avoir un marché à la hausse comme au printemps 1941, on ait un marché à la baisse. En tout cas, aucune livraison ne peut présentement être garantie. Si le "Lovat" transportait des barils de maquereau à Pictou quand il se rend là, le transport de Pictou à Halifax par chemin de fer augmenterait les frais d'environ 35 sous le baril. Evidemment, on ne saurait espérer que les marchands achèteraient, au début du moins, les barils fabriqués aux Iles. Ils ont déjà leurs relations avec les fournisseurs de la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, les coopératives et les pêcheurs individuels Les barils servant à l'emballage du maquereau saumuré proviennent en totalité de la Nouvelle-Ecosse. Le transport d'un baril vide vers les Iles coûte 20 sous. Ces barils sont fabriqués par J. Bezanson, de Chester Basin, N.E. et par Howard G. Sawlor, de West Center, Lunenburg, N.E., probablement par d'autres aussi. On a essayé, paraît-il, de les fabriquer aux Iles mêmes en se servant de douves, de couvercles, de fonds et de cercles importés de la Nouvelle-Ecosse. Cette tentative n'a pas réussi parce que, nous a-t-on dit, les barils coûtaient plus cher qu'importés tout faits.

Il est vrai qu'aux Iles on n'a ni le bois, ni le fer nécessaires. Le bois pourrait venir de la Gaspésie, où il s'en perd beaucoup actuellement. Quant aux cercles de fer utilisés pour les extrémités supérieure et inférieure des barils, il faudrait les faire venir de Québec ou de Montréal si on ne peut

H A R E N G

s'organiser pour les fabriquer à Gaspé, par exemple. Le bois (douelles ou douves, planchettes du fond et du couvercle, cercles) devrait être évidemment préparé en Gaspésie, puis expédié en paquets pour réduire les frais de transport. Cette année, jusqu'à présent, les barils se sont vendus aux Iles de \$1.25 à \$1.35 chacun aux coopératives et aux marchands, et jusqu'à \$1.50 - \$1.60 aux pêcheurs individuels. Même si le prix de vente des barils fabriqués ou assemblés aux Iles avec du matériel importé d'ailleurs, ne pouvait être inférieur à celui des barils importés tout faits de la Nouvelle-Ecosse, nous estimons qu'il y aurait quand même avantage à les préparer aux Iles. La préparation du bois en Gaspésie utiliserait du bois et donnerait du travail; l'assemblage aux Iles durant l'hiver fournirait aussi du travail et des revenus. Or, durant l'hiver on n'y a rien à faire.

Evidemment, on ne saurait espérer que les marchands achèteraient, au début du moins, les barils fabriqués aux Iles. Ils ont déjà leurs relations avec les fournisseurs de la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, les coopératives et les pêcheurs individuels seraient vraisemblablement heureux d'acheter cette production de chez-eux. En des années où la préparation du maquereau exige, comme en 1940 et 1941, quelque 25,000 à 30,000 barils, si l'on ne fait pas une économie en fabriquant ces barils aux Iles mêmes, du moins procurera-t-on aux pêcheurs une bonne somme de travail et de revenus à des gens des Iles et à ceux qui prépareront le bois en Gaspésie.

En 1940, le prix de vente f.o.b. Halifax a été à peu près de 45 sous la boîte. Cette année, le prix est beaucoup plus haut. Il a oscillé entre 60 et 85 sous la boîte f.o.b. Halifax. Si le prix de revient par boîte est bien ce qu'on nous a dit, soit entre 42 et 45 sous, on a en 1941 une forte marge de bénéfices: les boîtes coûtent de 8½ à 9 sous chacune, le transport à Halifax coûte 4 sous. Seuls quelques marchands préparent du hareng fumé. Les coopératives et les pêcheurs n'en font pas.

H A R E N G

Au cours de ~~ces~~ années 1939 à 1941 inclusive-

ment, on a dit que le hareng est la moins importante des quatre pêches dont il est question ici. Pour les dix années 1930-1939, la valeur du hareng mis en vente a atteint au total \$620,716, soit 15 p.c. seulement de la valeur des quantités vendues des quatre principaux poissons, y compris celui-ci.

Pendant la même période, on a pris 1,166,528 quintaux de hareng, d'une valeur globale au débarquement de \$239,028, soit en moyenne 25 sous le quintal. Le prix moyen aurait été inférieur à ce chiffre en 1940. En 1941, on aurait payé aux pêcheurs, d'après certains informateurs, de 35 à 50 sous le baril de 200 livres.

D'après ce qu'on nous a dit sur place, on ne s'occuperait à peu près pas de la pêche du hareng l'été et l'automne.

La principale utilisation commerciale du hareng pêché aux Iles consiste dans la préparation de harengs fumés, dits "Bloaters". Il s'agit de la qualité "Hard cured". Ce poisson se vend en boîtes de 18 livres net, et le poids de la boîte est de 4 livres. Une boîte contient de 90 à 110 harengs. Ils sont emballés en vrac, sans aucun papier servant d'emballage ou d'enveloppe.

Durant la décade indiquée ci-dessus, on en a préparé, selon la statistique officielle, 119,221 quintaux, valant \$324,767, soit en moyenne \$2.72 le quintal. La moyenne pendant cette période a varié entre \$2.07 et \$3.66 le quintal.

En 1940, le prix de vente f.o.b. Halifax a été à peu près de 45 sous la boîte. Cette année, le prix est beaucoup plus haut. Il a oscillé entre 60 et 85 sous la boîte f.o.b. Halifax. Si le prix de revient par boîte est bien ce qu'on nous a dit, soit entre 42 et 45 sous, on a en 1941 une forte marge de bénéfice: les boîtes coûtent de 8½ à 9 sous chacune, le transport à Halifax coûte 4 sous. Seuls quelques marchands préparent du hareng fumé. Les coopératives et les pêcheurs n'en font pas.

Au cours de chacune des années 1939 à 1941 inclusive-
ment, on aurait préparé de 70 à 80,000 boîtes de "Bloaters". Ce
serait la capacité présente des fumoirs. Il n'est rien resté
aux Iles de la production de 1940. De celle de 1941, il y aurait
eu encore en disponibilité aux Iles vers le milieu de septembre
une quarantaine de mille boîtes. L'espèce de contingentement
des expéditions que nous avons signalé au chapitre du maquereau
existait aussi pour le hareng fumé.

Il va sans dire que l'augmentation du prix du hareng
fumé qui s'est produite cette année n'a pas profité aux pêcheurs,
mais aux seuls marchands, puisque les pêcheurs leur ont "vendu"
le hareng frais au début de la saison.

On ne nous a signalé la présence aux Iles d'aucun
stock de hareng gras mariné.

Quant aux prix obtenus par les marchands et les coopé-
ratives, nous avons vu qu'ils fluctuent parfois énormément d'une
année à l'autre. Ces gens ne sauraient évidemment en être tenus
responsables, et ils ont à souffrir des mauvaises années comme
ils peuvent se féliciter des bonnes.

Bon an mal an, toutefois, le sort des pêcheurs des Iles
est manifestement peu enviable. Ce sont eux qui sont toujours le
plus durement touchés par les mauvaises saisons de pêche et les
périodes de mévente. L'endettement perpétuel dont ils ne peuvent
se tirer, et qui est soigneusement entretenu par les marchands
d'une manière générale, les met à la merci de leurs créanciers aussi
bien pour ce qui est nécessaire à leur subsistance physique (nour-
riture, vêtement, chauffage) que pour ce qu'il leur faut en vue
de la pêche elle-même. Le troc de leur poisson contre toute es-
pèce d'effets chez les marchands les empêche de profiter du relè-
vement qui se produit dans les prix plus tard dans la saison. Le
poisson est donc généralement "vendu" aux marchands à la période
où les prix sont le plus bas. Le travail des pêcheurs ou des mem-
bres de leur famille (par exemple, celui des jeunes filles employées
pour la mise en boîtes du hareng fumé) chez les marchands ne leur
procure en retour que des articles à prix fortement majorés. Ceux-

REMARQUES GENERALES

ci constituent bien REMARQUES GENERALES jours, un paiement dérisoire pour le poisson livré ou le travail fourni. La situation des pêcheurs est d'autant plus précaire qu'ils n'ont aucune ressource d'appoint et que, la saison de pêche terminée, ils ne peuvent se livrer à aucune occupation rémunératrice. Les variations d'une année à l'autre.

On conviendrait que cette année, grâce à l'amélioration des prix pour certains poissons, grâce aussi à l'impulsion qu'ont prise les coopératives, - ce qui a constitué une concurrence plus forte que jamais dans l'achat du poisson, - les pêcheurs dans le voisinage des Iles, mais aussi suivant que les prix sont plus ou moins favorables. A leur tour, ces derniers fluctuent. Les coopératives seraient-elles leur planche de salut? Sans aucun doute, les vraies, pas celles qui n'en ont que le nom et les apparences, pourront les aider beaucoup et de diverses manières.

Quant aux prix obtenus par les marchands et les coopératives, nous avons vu qu'ils fluctuent parfois énormément d'une année à l'autre. Ces gens ne sauraient évidemment en être tenus responsables, et ils ont à souffrir des mauvaises années comme ils peuvent se féliciter des bonnes. blâmer les véritables coopé-

ratives, dans leur état présent, de ne pas accueillir comme membres tous ceux qui désirent en faire partie. Le triage leur est manifestement peu enviable. Ce sont eux qui sont toujours le plus durement touchés par les mauvaises saisons de pêche et les périodes de mévente. L'endettement perpétuel dont ils ne peuvent se tirer, et qui est soigneusement entretenu par les marchands auraient le plus besoin de l'aide de coopératives, ce sont justement ceux que celles-ci, encore dans l'enfance, ne peuvent actuellement admettre dans leurs rangs. Nous dirions qu'ils forment la majorité des pêcheurs!

de la pêche elle-même. Le troc de leur poisson contre toute es- pèce d'effets chez les marchands les empêche de profiter du relèvement qui se produit dans les prix plus tard dans la saison. Le poisson est donc généralement "vendu" aux marchands à la période où les prix sont le plus bas. Le travail des pêcheurs ou des membres de leur famille (par exemple, celui des jeunes filles employées pour la mise en boîtes du hareng fumé) chez les marchands ne leur procure en retour que des articles à prix fortement majorés. Ceux-

(signé) FORTUNAT FORTIER

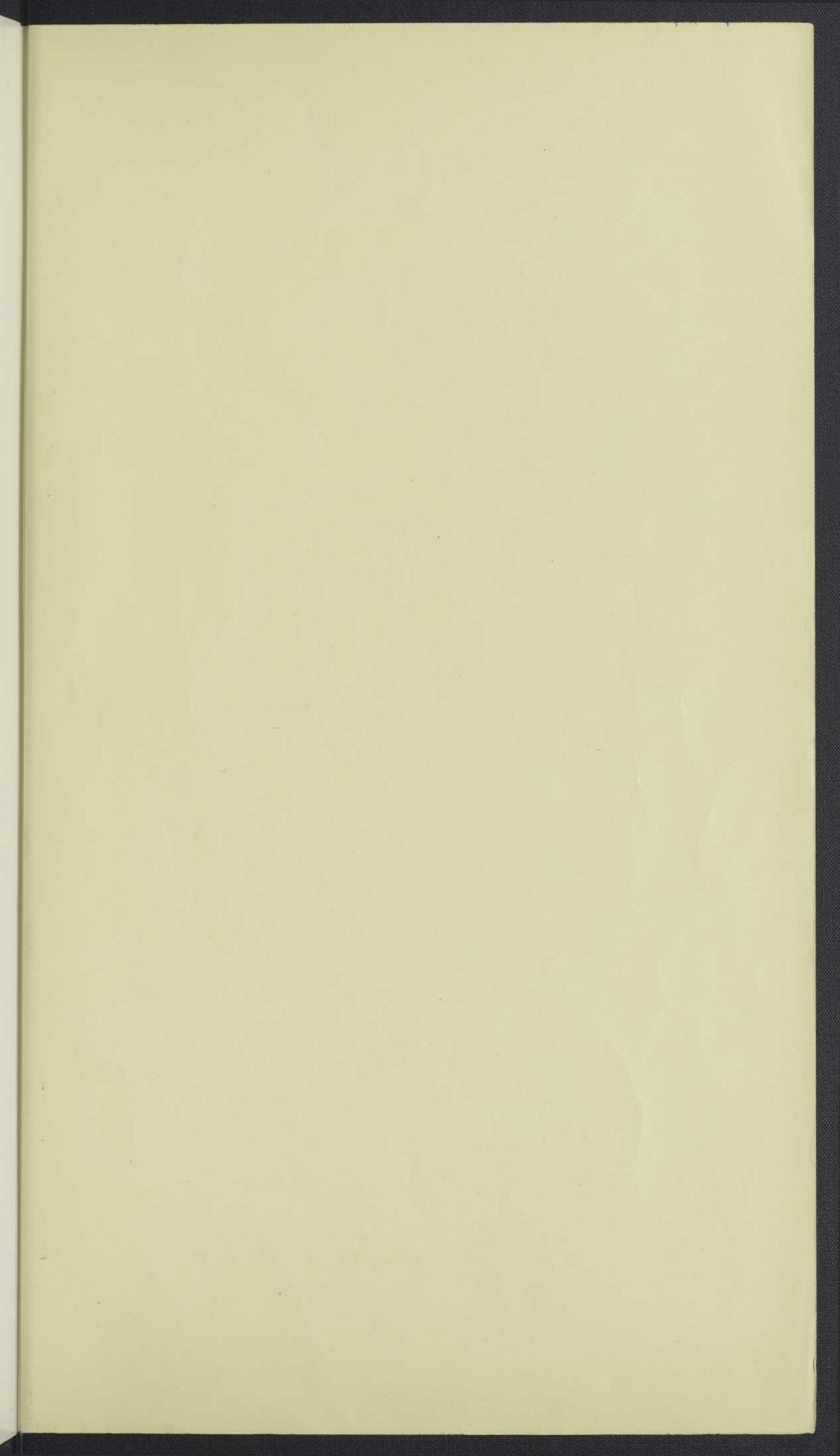
ci constituent bien souvent, sinon toujours, un paiement dérisoire pour le poisson livré ou le travail fourni. La situation des pêcheurs est d'autant plus précaire qu'ils n'ont aucune ressource d'appoint et que, la saison de pêche terminée, ils ne peuvent se livrer à aucune occupation rémunératrice.

On convient que cette année, grâce à l'amélioration des prix pour certains poissons, grâce aussi à l'impulsion qu'ont prise les coopératives, - ce qui a constitué une concurrence plus forte que jamais dans l'achat du poisson, - les pêcheurs se seront mieux tirés d'affaires que généralement dans le passé. Les coopératives seraient-elles leur planche de salut? Sans aucun doute, les vraies, pas celles qui n'en ont que le nom et les apparences, pourront les aider beaucoup et de diverses manières en leur permettant de s'équiper à meilleur compte en vue de la pêche et d'obtenir de meilleurs prix pour leur poisson. Il leur faut cependant du temps pour se faire des reins solides. En attendant, le vice fondamental est toujours là: l'endettement continu des pêcheurs. On ne saurait blâmer les véritables coopératives, dans leur état présent, de ne pas accueillir comme membres tous ceux qui désirent en faire partie. Le triage leur est nécessaire à la fois pour se protéger elles-mêmes et dans l'intérêt immédiat d'adhérents en perspective, mais insolvables et à la merci de leurs créanciers. Ceux qui parmi les pêcheurs auraient le plus besoin de l'aide de coopératives, ce sont justement ceux que celles-ci, encore dans l'enfance, ne peuvent actuellement admettre dans leurs rangs. Nous dirions qu'ils forment la majorité des pêcheurs!

Dans ces circonstances, et surtout quand la pêche n'a pas été bonne ou que les prix sont trop bas, il n'est pas étonnant que la situation des pêcheurs devienne critique et qu'il faille leur distribuer d'importants montants en secours de toute sorte.

Le chef de
l'Office de Recherches économiques.

(signé) FORTUNAT FORTIER



BNQ



C 000 161 456

161456 F